

Un congrès utile

« Nous avons voulu que le congrès de Saint-Pol-de-Léon soit tourné vers les Finistériens, comme celui de Toulouse le sera vers les Français », a expliqué Marc Coatanéa, à l'issue de ce rassemblement de près de 400 socialistes venus des quatre coins du Finistère.

Le congrès de Saint-Pol-de-Léon est le premier après la victoire de François Hollande et celles des candidats aux Législatives.

Il intervient dans un contexte inédit : les Français, depuis les Primaires citoyennes, font confiance aux candidats socialistes.

Cette confiance impose des responsabilités à tous les socialistes, où qu'ils soient et quelle que soit leur fonction.

« Au gouvernement, nous avons besoin d'un parti uni, qui soit une force de proposition », a souligné la ministre, Marylise Lebranchu. **« Il est rassurant de voir ici des adhérents qui ont envie de militer ».**

« Nous devons être fiers de l'action de notre gouvernement et de la majorité qui est au travail, depuis le mois de juin », a insisté le député, Richard Ferrand. **« Nous devons l'expliquer autour de nous ».** Sans l'action déterminée des ministres, Stéphane Le Foll, Guillaume Garrot et Arnaud Montebourg, la facture sociale aurait été encore bien plus élevée. Mais, il s'agit maintenant de soutenir et d'aider les salariés qui ont perdu leur emploi et de permettre à l'entreprise de maintenir son activité.

« Nous disposons, aux yeux des Finistériens, de tous les pouvoirs et

nous n'avons pas le droit à l'échec », a rappelé Gwenegan Bui. **« Car, l'UMP est toujours là et derrière, en embuscade, se prépare le Front national. On a pu le constater, ici, même dans la 4^e circonscription, où ses candidats ont réalisé des scores importants, allant même jusqu'à devancer Nicolas Sarkozy, d'une voix, à Sizun ».**

Avant les Primaires, les volontaires du changement sont allés au devant des électeurs pour leur expliquer le mécanisme de cette désignation ouverte à tous ceux qui se reconnaissent dans les valeurs de la gauche. Or, la plupart d'entre eux avaient déjà été frappés par le discours tenu par certains électeurs, qui ne craignaient pas d'annoncer un vote en faveur de Marine Le Pen.



Des socialistes « skoaz a skoaz »

Dans ce contexte, l'unité des socialistes est essentielle. **« Nous devons être épaulé contre épaulé, skoaz a skoaz, comme on dit en breton »,** a résumé Nicolas Morvan.

Pour Marc Coatanéa **« cette journée a permis de confirmer la détermination des socialistes du Finistère, à soutenir le gouvernement et la majorité ».**

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 25/10/2012



Dossier de la semaine

Une journée de débats



Vie de la Fédération

Socialistes dans le Léon



Interview

Tourisme équitable

Avec Jean-Luc Gantheil



Idiots utiles

L'occupation du chantier d'une mosquée par un groupe d'extrême-droite, à Poitiers, mérite une réprobation unanime de la part de tous les républicains. L'allusion à Charles Martel et à la bataille qui se déroula à proximité de cette ville, en 732, est évidente.

Mais comment l'UMP peut-elle condamner cette provocation inutile ? Après avoir expliqué qu'en période de Ramadan, les enfants se font voler leur pain au chocolat, il est en effet difficile de tenir un discours d'apaisement, de tolérance et de respect des diversités.

A trop vouloir chasser sur les terres du Front national, les dirigeants de l'UMP ne se sont pas rendus compte qu'ils étaient devenus des idiots utiles de l'extrême-droite.

Résolutions



Le congrès fédéral du Parti Socialiste est toujours l'occasion, pour les délégués, de voter des résolutions proposées par les sections. « La commission des résolutions a examiné une trentaine de textes », a indiqué Sylvain Elies qui présidait les travaux.

Certaines ont vocation à améliorer le fonctionnement interne de la Fédération. D'autres sont destinées à rappeler aux Finistériens les engagements des socialistes.

Dans cette catégorie, on peut bien sûr placer le texte de soutien aux salariés de la Brittany Ferries, adopté à l'unanimité.

« Le congrès fédéral du PS réuni à Saint-Pol-de-Léon, le 20 Octobre 2012, apporte son soutien au personnel de la Brittany Ferries. Les Élus socialistes du Finistère se sont mobilisés pour renouer les nécessaires liens du dialogue entre les salariés et les dirigeants de la BAI. L'ensemble des militants socialistes, réunis en congrès fédéral à Saint-Pol-de-Léon, apporte son entier soutien aux efforts de tous pour assurer la pérennité de la BAI et de ses emplois. »

« Dans ce dossier, les élus socialistes et le gouvernement ont été très actifs », a rappelé le député de la 4^e circonscription, Gwenegon Bui. « Ils ont également été discrets car il fallait, dans un contexte aussi tendu, ne pas jeter d'huile sur le feu. » L'absence de prise de positions publiques ne signifie donc pas indifférence et encore moins inaction.

D'autres textes, (en ligne sur le site www.ps29.org) ont été adoptés. L'un, présenté par Pierre Karleskind, insiste sur le rôle que doit jouer le Finistère et la Bretagne, en général, dans la politique maritime de la France.

Un autre, présenté par Nicolas Morvan, souligne l'importance que revêt, aux yeux des socialistes du Finistère, l'engagement 56 pris par François Hollande : il s'agit de la ratification de la charte des langues minoritaires. « Les socialistes finistériens souhaitent que le Parti Socialiste crée un groupe de travail national chargé du suivi de la mise en œuvre de l'engagement 56. Ils témoignent de leur espoir de voir cet engagement renforcer une langue et une culture, qui nous permettent de résister à l'uniformisation du monde et qui font comprendre aux Bretons le sens de l'altérité. »

Une journée de débats

Un congrès fédéral c'est, à la fois, un moment de convivialité, de débats et de votes. Tous les trois ans, les socialistes fixent leurs orientations et désignent les adhérents chargés de les mettre en œuvre.



Marylise Lebranchu : 8 sur 8

Le congrès qui s'est tenu dans la salle du Kerisnel, à Saint-Pol-de-Léon, le 20 octobre, n'a pas dérogé à la règle. Il a procédé à la désignation du conseil fédéral, composé en fonction du vote sur les motions, intervenu le 11 octobre. C'est ainsi que la motion 1 dispose de 29 représentants. La motion 4 de 5 représentants. La motion 3 de 4 et la motion 2 de 2. Après le vote du 15 novembre, pour élire les dirigeants locaux, le collège des secrétaires de sections sera désigné.

Les porte-parole de ces motions se sont succédés à la tribune de la salle du Kerisnel pour donner leur point de vue sur le déroulement du débat qui a précédé les votes du congrès. Ou sur l'enjeu du congrès.

Marylise Lebranchu a souligné la singularité du Finistère, qui a élu huit députés de gauche sur huit.

Au cours de la discussion de politique générale qui a suivi ces interventions, 25 délégués ont pris la parole.

Ces interventions ont, particulièrement, porté sur le développement du Finistère, même si certains orateurs ont plutôt évoqué des enjeux très internes ou liés au fonctionnement de la Fédération.

Pour plusieurs intervenants, le développement du Finistère passe par une meilleure prise en compte de l'environnement. Leïla Delefortrie a, particulièrement, insisté sur cet aspect, tandis que Nicolas Morvan

a rappelé que les collectivités locales, qui représentent 70 % de l'investissement public, ont un rôle essentiel à jouer pour le désenclavement du Département, la mise en place du réseau de fibres optiques dans toutes les communes ou le soutien à la « glaz économie » qui combine à la fois l'exploitation des richesses de la mer et le respect de l'environnement.

« D'ailleurs, la maritimité constitue un champ de réflexion important pour les socialistes du Finistère », a insisté Pierre Karleskind.

Ce développement économique doit aller de pair avec une plus grande attention portée aux questions sociales. Pour la quimpéroise Mélanie Thomin, les ravages de la précarité sont considérables. « Elle ronge tout, elle détruit le lien social et oppose les générations ».

« La notion de sécurisation des parcours professionnels semble faire l'unanimité, mais il convient maintenant de lui donner un contenu et une réalité », a insisté le morlaisien, Jean-Paul Vermot. « Surtout, nous devons mettre fin au paradoxe qui veut que les salariés les mieux formés sont ceux qui profitent le plus de la formation continue alors que ceux qui ont le plus besoin de se former sont, de fait, exclus des dispositifs. »



Les trois candidats au poste de 1^{er} secrétaire

A l'issue du congrès, Sylvain Elies a enregistré trois candidatures, toutes issues de la motion 1, pour le poste de premier secrétaire fédéral : Nadia Djabali, de la section Brest LBE (Lambé-Bellevue-Europe), Yohann Nédélec, du Relecq-Kerhuon et Marc Coatanéa, premier secrétaire fédéral sortant. 🇫🇷

Socialistes dans le Léon

« Le congrès fédéral du Parti Socialiste s'est tenu le 20 octobre, à la salle du Kerisnel, à Saint-Pol-de-Léon. » Il y a encore quelques années cette phrase aurait pu apparaître surréaliste tant cette partie du Nord-Finistère apparaissait comme un bastion de la droite conservatrice, imprenable, « la terre des prêtres » pas particulièrement progressistes.

« Pourtant les socialistes sont parvenus à inverser le rapport de forces au point de faire élire un conseiller général de gauche, Jacques Édern, dans le canton et de permettre à Marylise Lebranchu de réunir 55% des voix au second tour des Législatives dans la commune de Saint-Pol », s'est félicité Jacky Le Nen, secrétaire de la section en accueillant le 20 octobre, les 400 délégués et invités au congrès fédéral.

« Ce basculement n'aurait pas été possible sans l'action déterminée de



Les adhérents de Saint-Pol-de-Léon

militants et d'élus, comme Marie Jacq, notamment, qui n'a malheureusement pas pu être parmi nous aujourd'hui », a rappelé Gwenegon Bui. La moisson du printemps dernier a été possible grâce aux graines plantées dans les années 70.

La salle du Kerisnel, dans laquelle s'est tenu le congrès fédéral, était à l'origine un marché au cadran pour les artichauts et les

choux-fleurs. D'ailleurs un immense tableau rappelle la période où les cours étaient inscrits à la craie. C'est un symbole du travail des salariés agricoles et des paysans du Léon.

Il a fallu toute l'énergie de militants convaincus pour faire comprendre que l'avenir du monde agricole passe par la gauche et la régulation des marchés. Et que les socialistes ne sont pas les ennemis des agriculteurs, au contraire.

« Les derniers résultats électoraux nous permettent d'envisager les scrutins de 2014 avec confiance », a indiqué Jacky Le Nen, qui sait bien que l'évolution en faveur de la gauche, dans le haut-Léon, va se confirmer. 🌸

Interview

Tourisme équitable

Avec Jean-Luc Gantheil

Jean-Luc Gantheil, directeur de Croq'Nature, a animé, le 16 octobre, dans les locaux de la CFDT à Brest, une réunion d'information sur le tourisme équitable.

Cap Finistère : Comment est née l'association Croq'nature ?

Jean-Luc Gantheil : Croq'nature est née en 1984 autour d'un projet de sensibilisation à l'écologie par le biais de séjours de vacances pour adultes et familles en France. A partir de 1995, après quelques premiers séjours dans le sud Marocain, Croq'Nature arrête ses séjours en France et se consacre à développer ses voyages au Maroc puis à ouvrir de nouvelles destinations - Niger, Mali, Algérie - la création de l'association Amitié Franco Touareg a pour but de gérer le fonds de développement provenant des voyages pour financer des projets dans les différents pays (puits, écoles, dispensaires, etc.).

Plus de 1 000 voyageurs partent, chaque année, avec notre association.

Cap Finistère : A qui s'adresse le tourisme équitable ?

Jean-Luc Gantheil : A tous ceux qui veulent partir en vacances et rencontrer les populations vivant sur place ; il y a, bien sûr, en plus une sensibilisation du voyageur qui sait que par son voyage une certaine somme sera prélevée pour un fonds de développement, qui bénéficiera aux populations locales ; de plus le voyageur est informé sur la répartition du prix de son voyage et sur les actions menées sur place par le voyageur.

Cap Finistère : Pouvez-vous nous donner des exemples concrets de destinations ?

Jean-Luc Gantheil : Au fil des années le nombre de destinations a augmenté même si nous avons dû en fermer certaines pour des raisons de sécurité. Actuellement nous opérons principalement au Maroc, au Sénégal, en Tunisie, en Turquie, à

Madagascar, au Tchad, etc. Il est à noter que nous proposons plusieurs types de séjours, des randonnées pour adultes ou familles, des séjours avec balades et visites à partir d'un lieu fixe et des autotours - circuits itinérants avec un véhicule de location.

Cap Finistère : Peut-on annoncer que les personnes qui ont pratiqué le tourisme équitable ne peuvent pas revenir au tourisme conventionnel ?

Jean-Luc Gantheil : Certainement. On peut très bien passer de l'un à l'autre ; il n'est pas interdit d'aller passer une semaine pour se reposer dans un hôtel en bord de mer. Mais si on désire un contact réel avec la population locale avec une juste répartition du coût du voyage et financer par son séjour des projets de développement locaux, alors, on a le choix entre un tourisme de masse et un tourisme « artisanal » fait par des professionnels. 🌸
En savoir plus : <http://www.croqnature.com/>



Agenda

26, 27 et 28 octobre
76^e congrès national à
Toulouse.

15 novembre
17h00 à 22h00 :
Vote pour les secrétaires
de sections, les délégués
de circonscriptions
et le premier secrétaire
fédéral.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 976 - Vendredi 26 octobre 2012
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir
de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

Annonces légales & judiciaires

EARL KERVRIOU ÉLEVAGE

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Siège social : Kervriou
29590 PONT DE BUIS LÈS QUIMERC'H

CONSTITUTION

Par acte sous seings privés en date à PONT DE BUIS LÈS QUIMERC'H du 25 septembre 2012, a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale :

EARL KERVRIOU ÉLEVAGE.

Siège social : Kervriou - 29590 PONT DE BUIS LÈS QUIMERC'H.

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société Civile régie par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural.

Début d'activité : 25 septembre 2012.

Durée : 6 années à compter de son immatriculation au RCS.

Objet : Exploitation Agricole ainsi que toutes activités connexes et similaires.

Capital social : 7 500 euros.

Apports en numéraire : 7 500 euros.

Apports en nature : Néant.

Gérance : Monsieur Yves GOURLAY demeurant à Kervriou - 29590 PONT DE BUIS LÈS QUIMERC'H. Monsieur Kevin GEORGE demeurant 3 bis, route de Keraliou - 29460 L'HOPITAL CAMFROUT.

Cession de parts : En cas de pluralité d'associés, agrément de l'Assemblée Générale Extraordinaire pour toute cession à des tiers.

Immatriculation : Registre du commerce et des sociétés de QUIMPER.

Pour avis,
La Gérance.

SELARL MICHEL PETERS

SELARL d'Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 47 64 76 - Fax 02 98 44 09 24
contact.peters@bpmconseils.fr

DANTON

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 52, rue Terre de Vannes
29300 QUIMPERLÉ

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à QUIMPERLÉ du 8 octobre 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière.

Dénomination sociale : DANTON.

Siège social : DANTON.

Siège social : 52, rue Terre de Vannes - 29300 QUIMPERLÉ.

Objet social : L'acquisition, la construction, la gestion, la réparation, l'administration, la transformation, la prise à bail, la location de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis ainsi que la rénovation et l'entretien des bâtiments gérés par la société.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Madame Pascale BAGLAN demeurant 52, rue Terre de Vannes - 29300 QUIMPERLÉ.

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas et agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de QUIMPER. La Gérance.

SELARL XAVIER MOAL ET ASSOCIÉS

Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

MIKA

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : Lieudit Kergarc
29860 PLABENNEC

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

MIKA.

Forme : Société Civile Immobilière.

Siège social : Lieudit Kergarc - 29860 PLABENNEC.

Objet : L'acquisition, la gestion, la réparation, l'entretien, l'administration, la transformation, la prise à bail, la location de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis ; la souscription d'emprunts immobiliers, le cautionnement de prêts ; la mise en garantie de tout ou partie de ses biens immobiliers dans le cadre des emprunts conclus par la société ou ses associés auprès de tout établissement de crédit et notamment l'octroi de cautionnements simples ou solidaires et d'hypothèque.

Durée : 50 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 1 000 euros.

Gérants : Monsieur Michel LE HIR demeurant à PLABENNEC (29860) Lieudit Kergarc. Madame Kateryna BELYAYEVA demeurant à PLABENNEC (29860) Lieudit Kergarc.

Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés, ainsi qu'aux descendants, ascendants et conjoints. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des associés représentant les trois quarts du capital.

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis.

SELARL XAVIER MOAL ET ASSOCIÉS

Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

SORO

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : ZA du Vern
29400 LANDIVISIAU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 octobre 2012 à LANDIVISIAU, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

SORO.

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Siège social : ZA du Vern - 29400 LANDIVISIAU.

Objet : L'acquisition, la gestion, la construction, la réparation, l'entretien, l'administration, la transformation, la prise à bail, la location de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis ; la souscription d'emprunts immobiliers, le cautionnement de prêts ; la mise en garantie de tout ou partie de ses biens immobiliers dans le cadre des emprunts conclus par la société ou ses associés personnes morales auprès de tout établissement de crédit et notamment l'octroi de cautionnements simples ou solidaires et d'hypothèque ; l'installation et l'exploitation de systèmes photovoltaïques en vue de la production d'énergie et de tous systèmes liés aux énergies renouvelables ; la production et la commercialisation d'énergies renouvelables et notamment d'énergie électrique photovoltaïque.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1 000 euros.

Gérant : Monsieur Ronan CARADEC

En bref

Conseil fédéral

Motion 1 :

Emmanuelle BÉNARD
Laurent CAVALOC
Marc COATANÉA
Nathalie CONAN-MATHIEU
François CUILLANDRE
Leïla DELEFORTRIE
Jacqueline DONVAL
Sylvain ELIES
Thierry FAYRET
Gilbert GRAMOULLÉ
Anne GRAZIANA
Joëlle HUON
Marie-France LE BOULCH
Gaël LE MEUR
Andrew LINCOLN
Michel LOUSSOUARN
Claire MALLÉJAC
Isabelle MELSCOËT
Nicolas MORVAN
Yohann NÉDÉLEC
Jean-Pierre PORÉE
Michaël QUERNEZ
Franck RESPRIGET
Forough SALAMI
Nathalie SARRABEZOLLES
Jean-Pierre TANDIN
Jean-Paul VERMOT
Chantal VIGON
Nicole ZIEGLER

Motion 2 :

Françoise BACHELIER
Stéphane RIOU

Motion 3 :

Martine GIRAULD
Roland GREUZAT
Paulo KERSALÉ
Mélanie THOMIN

Motion 4 :

Michele CASU
Pascal HENRI
Nora LABORDERIE
Paul LE GOFF
Guy MORDRET

demeurant à BREST (29200) 32, rue Puebla.

Immatriculation : Au RCS de BREST.
Pour avis,
Le Gérant.

SELARL XAVIER MOAL ET ASSOCIÉS

Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

SCI ROSO

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : ZA du Vern
29400 LANDIVISIAU
504 317 488 RCS BREST

Aux termes d'une délibération extraordinaire en date du 5 octobre 2012, l'Assemblée Générale a décidé d'étendre, à compter de cette même date, l'objet social et l'activité de la société à la prise de participation par tous moyens, apports, fusions, souscriptions, achats de tous droits sociaux dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer ; la gestion d'un portefeuille de titres de participation. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BREST.
Pour avis.